du 24 décembre 1981

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Monsieur le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes Service de la Propriété Intellectuelle LUXEMBOURG

My 6 m. 24. 6. 1982 Demande de Brevet d'Invention

0.19		
	I. Requête	
de De	ociété dite : E.R. SQUIBB & SONS INC., compagnie de l'Etat elaware, ayant son siège a Lawrenceville-Princeton Road,	(1)
Monsi	ieur Jacques de Muyser, agissant en qualité de mandataire	(2)
à 1 5 ′		(3)
Ació	1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant : les iminodiacétiques N-substitués."	(4)
• •••••••••	2. la délégation de pouvoir, datée de Princeton le 23.11.1981 3. la description en langue française de l'invention en deux exemplair	
	4 planches de dessin, en deux exemplaires;	es,
le	5. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, 24 décembre 1981	
-Adri	déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (son ian D. NUNN, R.D. #1,230 New Rd., Lambertville,N.J. S. Unis d'Amerique nael D. LOBERG, 301 Riverside Dr., Princeton N.J.	(5)
Etats	Unis d'Amerique	******
(6) <u>br</u>	revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de revet déposée(s) ex (7) Etats Unis d'Amerique décembre 1980 sous le No. 221,155	
le23		(8)
au nom	s inventeurs	(9)
	élit(élisent) pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg	
	sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans	
annexes Le man	s susmentionnées. — avec ajournement de cette délivrance à 6 mois. (
Classes :	II. Procès-verbal de Dépôt La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et d'Moyennes, Service de la Propriété Intellectuelle à Luxembourg, en date du : 24 décembre 1981	des
14/	Pr. le Ministre	

A 68007

heures

de l'Économie et des Classes Moyennes,

⁽¹⁾ Nom, prénom, firme, adresse — (2) s'il a lieu «représent par agissant en qualité de mandatair - (3) date du dépôt en toutes lettres — (4) titre de l'invention — (5) noms et adresses — (6) brevet, certificat d'addition modèle d'utilité — (7) pays — (8) date — (9) déposant originaire — (10) adresse — (11) 6, 12 ou 18 mois.

REVENDICATION DE LA PRIORITE

D. 51.667

de la demande de brevet / du modèle d'utilité

En ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Du 29 décembre 1980

Nº 221.155



Mémoire Descriptif

déposé à l'appui d'une demande de

BREVET D'INVENTION

au

Luxembourg

au nom de: E.R. SQUIBB & SONS, INC.

pour: Acides iminodiacétiques N-substitués.

La présente invention concerne un composé répondant à la formule :

5
$$R_2$$
 R_4
 CH_2
 CH_2

ou un de ses sels hydrosolubles pharmaceutiquement acceptables, formule dans laquelle R₁ et R₄ représentent chacun indépendamment l'un de l'autre un atome d'hydrogène, un groupe méthyle ou un groupe éthyle; un des radicaux R₂ et R₃ est un groupe alkyle contenant 1 à 4 atomes de carbone et l'autre est un atome de brome ou d'iode; et n est égal à 0, 1 ou 2; de même, l'invention englobe également des compositions comprenant les composés de formule I (et leurs sels), ainsi qu'un agent réducteur, ces compositions étant appropriées pour la formation de complexes avec le technétium-99m. Dans la formule I et tout au long de la présente spécification, les symboles utilisés ont les significations définies ci-dessus.

Les complexes de technétium-99m et d'un composé de formule I sont utiles pour la formation d'images externes du système hépatobiliaire. Ces complexes ont une bonne spécificité (c'est-à-dire que, lors-qu'ils sont injectés chez un mammifère, un important pourcentage de ces complexes passe dans la bile via le foie), tandis qu'ils sont transportés rapidement du foie dans la bile, permettant ainsi d'effectuer de bonnes mesures biliaires.

A l'exception du cerveau, le foie est l'organe qui est le plus fréquemment examiné par des procédés de la médecine nucléaire. La plupart de ces études consistent à administrer, par voie intraveineuse, des particules marquées telles que des parti-

M

10

15

20

25

30

cules d'un colloïde de soufre marquées au Tc-99m, ces particules étant effectivement captées par les cellules de Kupffer. L'information diagnostique ainsi obtenue est utile pour étudier la morphologie du foie et la fonction des cellules de Kupffer. Un agent optimum pour ces études devrait être absorbé rapidement et exclusivement dans des cellules de Kupffer saines et, par ailleurs, il devrait être biodégradable et non toxique.

10 Des études aux radionucléides sont également utilisées pour mesurer la fonction des hépatocytes et l'état ouvert du conduit biliaire (y compris la fonction de la vésicule biliaire). Un agent optimum pour ces études devrait être absorbé rapidement et exclusivement par les hépatocytes, tandis qu'il devrait égale-15 ment subir un transit intrahépatique rapide et une prompte excrétion dans le système biliaire. Une haute spécificité est nécessaire pour obtenir une information diagnostique maximum, tout en limitant la dose de radia-20 tions imposée au patient. Le temps s'écoulant pour atteindre une concentration maximum dans le foie (t max) et le temps s'écoulant pour que la concentration dans le foie soit réduite à 50% de la concentration à t_{max} (t₅₀) devraient être tous deux de courte durée afin de réduire le temps requis pour effectuer une 25 étude. Cette caractéristique est importante chez des patients qui ne peuvent être immobilisés pendant de longues périodes. Lorsque les temps consacrés aux études sont plus courts, on peut traiter un plus grand nombre de patients au cours d'une période donnée, maxi-30 malisant ainsi l'utilisation de l'équipement de formation d'images. Un temps t_{50} de courte durée se traduit également par un accroissement du rapport entre la radioactivité existant dans la bile et celle existant 35 dans le foie, résolvant ainsi les conduits intrahépatiques partant du foie, tout en améliorant ipso facto

la qualité de l'image et du diagnostic qui en résulte.

Il y a peu de temps encore, la plupart des études des fonctions biliaires ont été effectuées en médecine nucléaire avec le rose bengale I-131 ou la bromosulfophtaléine I-131. Bien que le rose bengale I-131 soit habituellement l'étalon permettant de comparer les agents des fonctions du foie, son énergie photonique n'est pas optimale pour la formation d'images avec une chambre photographique à rayons gamma et l'exposition du patient à des radiations β non diagnostiques limite la dose qui peut être administrée dans des conditions de sécurité. La résolution de l'image et, partant, l'information diagnostique sont limitées.

L'élaboration, en 1974, de la pénicillamine marquée au Tc-99m par Tubis et al. (Radiopharmaceuticals, Subramanian et al., eds., The Society of Nuclear Medicine, Inc., New York, 1975, pages 55-62) a constitué une étape importante pour vaincre les limitations de la marque iode 131 et pour stimuler l'intérêt porté aux recherches entreprises en vue de découvrir des agents hépatobiliaires marqués au technétium-99m. Parmi les agents les plus utiles marqués au technétium-99m et élaborés jusqu'à présent, il y a les acides iminodiacétiques N-substitués (acides hépatoiminodiacé-Dans le brevet des Etats-Unis d'Amérique nº tiques). 4.017.596 aux noms de Loberg et al., on décrit, entre autres, l'utilisation d'un chélate de technétium-99m et d'un acide iminodiacétique substitué pour la formation externe d'images d'organes. Dans le brevet des Etats-Unis d'Amérique nº 3.725.295 aux noms de Eckelman et al., on décrit le marquage de l'acide diéthylènetriamine-pentacétique avec le technétium-99m.

Les différents dérivés d'acides hépatoiminodiacétiques qui ont été décrits dans la littérature, peuvent être représentés par la formule suivante :

M

. 5

10

15

20

25

30

Parmi les dérivés analogues décrits, il y a les dérivés 2,6-diméthyle (Loberg et al., brevet des Etats-Unis d'Amérique 4.017.596); les dérivés 2,6diéthyle, 2,6-diisopropyle, 2-butoxy, 4-butoxy, 4butyle, 4-isopropyle, 4-éthoxy et 4-iodo (Wistow et 10 Radiology, 128: 793-794, 1978); les dérivés 2,3-diméthyle, 2,4-diméthyle, 2,5-diméthyle, 3,4diméthyle et 3,5-diméthyle (Van Wyk et al., Eur. J. Nucl. Med., $\underline{4}$: 445-448 (1979) et les dérivés 2,4,6trisubstitués dans lesquels au moins deux des substi-15 tuants sont des groupes alkyle contenant 1 à 4 atomes de carbone, le troisième substituant étant un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle contenant 1 à 4 atomes de carbone tandis que, ensemble, les substituants 20 contiennent au moins 3 atomes de carbone (brevet belge 855.107), de même que les dérivés 2,6-diméthyle, 2,6diéthyle, 2,6-diisopropyle, 4-méthyle, 4-éthyle, 4isopropyle, 4-n-butyle, 4-n-pentyle, 4-t-butyle, 4phényle, 4-méthoxy, 3,5-diméthyle, 2,4,6-triméthyle, 2,4,5-triméthyle, 4-fluoro, 2,4-difluoro, 2,5-difluo-25 ro et 2,3,4,5,6-pentafluoro (Molten et al., 3ième Int. Symp. Radiopharm. Chem., St. Louis, Mo., Juin Dans "Journal of Labelled Compounds and Radio-

Suite à leurs travaux sur les dérivés d'acides diméthyl-hépatoiminodiacétiques, dans "Eur. J. Nucl. Med.", 4: 445-448, 1979, Van Wyk et al., ont démontré que les effets stériques des substituants étaient importants pour l'absorption biliaire.

pharmaceuticals", XV: 387-399 (1978), Fields et al.

décrivent l'acide N-(2-phénéthylcarbamoylméthyl)-imino-

30

35

diacétique.

10

15

20

25

30

35

Suite à leurs travaux sur les composés d'acides 4-butyl-hépatoiminodiacétiques, dans "Int. J. Nucl. Med. Biol.", 7:1-7, 1980, Chiotellis et al., ont démontré que la grosseur moléculaire des substituants était importante pour l'absorption biliaire.

Les composés de formule I suivant la présente invention, de même que leurs sels peuvent être marqués avec le technétium-99m, puis ils peuvent être administrés par voie intraveineuse à un patient en vue de former une image du système hépatobiliaire. marquage des composés de formule I et de leurs sels peut être effectué en adoptant des procédés bien connus dans la technique. Selon un procédé préféré, on combine le technétium-99m sous forme d'une solution aqueuse de pertechnétate de sodium (Na99mTc0₁) avec un agent réducteur et un composé de formule I ou un de ses sels. Bien que l'ordre de mélange des trois composants décrits ci-dessus ne soit pas critique, il est de loin préférable que l'agent réducteur soit tout d'abord combiné avec un composé de formule I suivant l'invention. Cette composition (composition non radioactive) peut alors être fournie à des radiochimistes, des techniciens, des radiopharmaciens, des docteurs et analogues pour le marquage avec le technétium-99m immédiatement avant l'emploi.

L'ion stanneux est l'agent réducteur préféré. Parmi les agents réducteurs stanneux, il y a, par exemple, le chlorure stanneux et le fluorure stanneux. Le technétium-99m sous forme d'une solution aqueuse de pertechnétate de sodium peut être obtenu aisément à partir de générateurs de molybdène-99/technétium-99m qui sont disponibles dans le commerce et que l'on élue habituellement avec une solution saline.

On peut préparer les composés de formule I de la présente invention en utilisant, comme matières de départ, l'acide nitrilotriacétique, l'anhydride

acétique et un dérivé d'amine répondant à la formule :

$$R_2 = R_1 \cdot (CH_2)_n - NH_2$$

On fait tout d'abord réagir l'acide nitrilotriacétique et l'anhydride acétique pour obtenir l'anhydride nitrilotriacétique que l'on fait ensuite réagir avec une amine de formule II pour obtenir le composé correspondant de formule I. Les réactions se déroulent le plus aisément si les réactifs sont présents en quantités stoechiométriques.

Les composés de formule I peuvent être transformés en sels hydrosolubles et pharmaceutiquement acceptables en adoptant des procédés bien connus dans la technique. Les sels préférés sont les sels de métaux alcalins et de métaux alcalino-terreux.

Les composés de formule I (et leurs sels) peuvent être préparés pour la formation de complexes avec le technétium-99m en adoptant des procédés bien connus dans la technique. Par exemple, on peut préparer un "nécessaire humide" en dissolvant tout d'abord un composé de formule I (ou un de ses sels) dans une base (par exemple, l'hydroxyde de sodium) pour obtenir une solution d'un pH d'environ 6 à 7. A cette solution, on ajoute une solution acide d'un agent réducteur (par exemple, le fluorure stanneux) dans l'acide chlorhydrique. On peut ajouter de l'eau pour obtenir le volume désiré. A cette solution, on peut ajouter du technétium-99m, de préférence, une solution aqueuse de pertechnétate de sodium. On peut préparer des nécessaires lyophilisés en adoptant le procédé décrit cidessus, avec cette exception qu'avant l'addition du technétium-99m, on lyophilise la solution. La matière ainsi lyophilisée peut être conservée sous une atmosphère inerte. Des composés préférés suivant l'invention sont ceux de formule I dans laquelle n représente 0.



5

10 .

15

20

25

30

Sont particulièrement préférés, les composés répondant à la formule :

15

5 R₂ - CH₃ O CH₂ - CH₂

ou leurs sels hydrosolubles pharmaceutiquement acceptables, formule dans laquelle un des radicaux R'2 et
R'3 est un groupe méthyle ou éthyle, tandis que l'autre est un atome de brome ou d'iode.

Les exemples ci-après illustrent des formes de réalisation spécifiques de la présente invention.

Exemple 1

Acide 2,2'-[[2-[(3-bromo-2,4,6-triméthylphényl)-amino]-2-oxoéthyl]imino]bisacétique

A) 3-bromo-2,4,6-triméthylaniline

On refroidit 80 ml d'acide chlorhydrique con-20 centré à 5°C dans un bain d'eau glacée. Au cours d'une période de 20 minutes, on ajoute 13,5 g de 2,4,6-triméthylaniline tout en agitant vigoureusement et en maintenant la température en dessous de 15°C. refroidit la bouillie épaisse ainsi obtenue à 3°C et, 25 au cours d'une période de 25 minutes, on ajoute 16,8 g de brome dans 80 ml d'acide chlorhydrique concentré. On chauffe la bouillie au bain-marie pendant une heure, puis on la refroidit dans un bain de glace pendant une Ensuite, on filtre le mélange réactionnel et 30 on lave le sel avec trois portions de 50 ml d'eau distillée froide. Après séchage, on dissout le produit brut dans 600 ml d'eau distillée, on le traite avec 3 g de "Darco" et on le filtre sur un lit de "Hyflo" pour obtenir une solution. Par neutralisation avec de 35 l'hydroxyde d'ammonium concentré, on obtient une solution laiteuse de laquelle le produit se solidifie lors

du refroidissement à 10°C. Après réfrigération pendant environ 16 heures, on filtre le produit de couleur havane, on le lave avec de l'eau distillée froide et on le sèche sous vide pendant environ 16 heures pour obtenir 12 g du composé sous rubrique d'un point de fusion de 34-35°C.

B) Acide 2,2'-[[2-[(3-bromo-2,4,6-triméthylphényl)-amino]-2-oxoéthyl]imino]bisacétique.

On prépare une suspension de 9,56 g d'acide nitrilotriacétique dans de la pyridine (que l'on sèche 10 sur des tamis moléculaires) à l'abri de l'humidité (tube de séchage de CaSO₄) et on la chauffe à 50°C. On ajoute goutte à goutte 5,11 g d'anhydride acétique. Le mélange réactionnel se clarifie et on le chauffe à Après avoir maintenu la température pendant 15 40 minutes, on refroidit le mélange réactionnel à 55°C et on ajoute lentement une solution de 10,7 g de 3bromo-2,4,6-triméthylaniline dans 25 ml de pyridine sèche. On chauffe le mélange réactionnel à 100°C et, après 1,5 heure à cette température, on refroidit la 20 solution dans un bain de glace. On évapore le mélange réactionnel dans un évaporateur rotatif jusqu'à ce qu'on obtienne un produit semi-solide que l'on dissout dans 125 ml d'hydroxyde de sodium à 10% (poids/volume). Ensuite, on extrait la couche basique avec deux por-25 tions de 100 ml de chlorure de méthylène. 100 ml d'eau distillée à la couche basique que l'on porte ensuite à un pH de 3 avec de l'acide chlorhydrique concentré pour obtenir un précipité. Après réfrigération pendant environ 16 heures, on filtre le pro-30 duit brut, on le lave avec de l'eau distillée froide et on le sèche sous vide à 40°C. On dissout le produit brut dans 100 ml d'éthanol aqueux à 60%, on le traite avec 3 g de "Darco" et on le filtre à chaud à travers un lit de "Hyflo" pour obtenir une solution. 35 taux précipitent et on les filtre, on les lave avec

trois portions de 25 ml d'éthanol aqueux à 50% et on les sèche sous vide à 40°C. La réaction donne 9,1 g du composé sous rubrique d'un point de fusion de 198-200°C (décomposition).

Exemple 2

5

10

15

20

25

30

35

Acide 2,2'-[[2-[(3-bromo-2,6-diéthyl-4-méthylphényl)-amino]-2-oxoéthyl]imino]bisacétique.

A) 3-bromo-2,6-diéthyl-4-méthylaniline.

On refroidit 10 ml de HCl concentré à 5°C dans un bain d'eau glacée et on ajoute goutte à goutte 1,63 g de 2,6-diéthyl-4-méthyl-aniline pour obtenir une bouillie. Pendant 30 minutes, on ajoute goutte à goutte 1,59 g de brome avec 10 ml de HCl concentré. On poursuit l'agitation du mélange réactionnel pendant 3 3/4 heures et on ajoute 25 ml d'eau distillée. Après refroidissement pendant une heure, on filtre le mélange réactionnel et on le lave deux fois avec 25 ml d'eau distillée froide. Après séchage sous vide pendant environ 16 heures, on dissout 2,3 g du solide brut dans 100 ml de NaOH à 10% et on l'extrait avec une portion de 150 ml et une portion de 100 ml de chlorure de méthylène. Après séchage sur du sulfate de sodium, on évapore la solution de chlorure de méthylène dans un évaporateur rotatif pour obtenir 1,9 g d'un produit brut.

B) Acide 2,2'-[[2-[(3-bromo-2,6-diéthyl-4-méthylphé-nyl)-amino]-2-oxoéthyl]imino]bisacétique.

On prépare une bouillie de 1,34 g d'acide nitrilotriacétique dans 15 ml de pyridine sèche (que l'on sèche sur des tamis moléculaires) et on la chauffe à 46°C. On ajoute 0,72 g d'anhydride acétique (rinçage avec 1 ml de pyridine) et on chauffe la solution à 100°C. Après chauffage pendant 0,5 heure, on laisse refroidir la solution à 46°C et on ajoute lentement une solution de 1,7 g de 3-bromo-2,6-diéthyl-4-méthylaniline brute dans 6 ml de pyridine. On

10

15

chauffe la solution à 100°C pendant 2 heures, on la refroidit et on l'évapore dans un évaporateur rotatif jusqu'à ce qu'on obtienne un produit pâteux. On dissout ce produit dans 25 ml d'hydroxyde de sodium à 10% et on extrait deux fois la solution obtenue avec des portions de 25 ml de chlorure de méthylène. On dilue la solution aqueuse avec 50 ml d'eau distillée, on la neutralise à un pH de 3 avec de l'acide chlorhydrique concentré et on la refroidit pendant environ 16 heures. Par filtration, on obtient un solide qui, lors d'un séchage sous vide à 60°C pendant 3 heures, donne 1,4 g d'un produit brut. Par recristallisation dans 25 ml d'éthanol à 50%, on obtient 1,04 g d'aiguilles d'un point de fusion de 194,5-195,5°C.

Exemple 3

Acide 2,2'-[[2-[(3-iodo-4-méthylphényl)amino]-2-oxoéthyl]-imino]bisacétique.

On chauffe, à 60°C, une bouillie de 4,78 g 20 d'acide nitrilotriacétique dans 40 ml de pyridine sèche (que l'on sèche sur des tamis moléculaires). On ajoute lentement 2,55 g d'anhydride acétique et on chauffe la solution à 100°C. Après chauffage pendant 0,5 heure, on refroidit la solution à 40°C et, pendant 25 minutes, on ajoute une solution de 5,8 g de 3-iodo-25 4-méthylaniline dans 20 ml de pyridine sèche. chauffe la solution à 100°C pendant une heure. refroidit le mélange réactionnel et on l'évapore dans un évaporateur rotatif pour obtenir un résidu que l'on 30 dissout dans 65 ml d'hydroxyde de sodium à 10%. extrait deux fois cette solution avec des portions de 50 ml de chlorure de méthylène, on la dilue avec 100 ml d'eau distillée et on la neutralise à un pH de 3,2 avec du HCl concentré. On refroidit le produit brut pendant environ 16 heures, on le filtre et on le lave deux fois 35 avec des portions de 50 ml d'eau distillée, puis on le

sèche sous vide à 40°C. Après traitement avec du "Darco", on recristallise 8 g du produit brut pour obtenir 5,7 g d'un produit d'un point de fusion de 213,5-215°C (décomposition).

Exemple 4

5

35

Acide 2,2'-[[2-[(4-bromo-3-méthylphényl)amino]-2-oxoéthyl]imino]bisacétique.

On chauffe, à 55°C, une bouillie de 9,56 g d'acide nitrilotriacétique dans 80 ml de pyridine 10 sèche (que l'on sèche sur des tamis moléculaires). On ajoute 7,66 g d'anhydride acétique et on chauffe la solution à 100°C. Après chauffage pendant 0,5 heure, on refroidit la solution à 55°C et on ajoute 9,3 g de 4-bromo-3-méthylaniline en rinçant avec 5 ml de pyri-15 On chauffe la solution à 100°C pendant une heure. On refroidit le mélange réactionnel et on l'évapore dans un évaporateur rotatif pour obtenir un solide pâteux que l'on dissout dans 120 ml d'hydroxyde d'ammonium aqueux (30 ml d'hydroxyde d'ammonium concentré/ 90 ml d'eau distillée). On extrait la solution brune lim-20 avec deux portions de 100 ml de chlorure de méthylène et on la neutralise à un pH de 3 avec 35 ml de HCl concentré. On filtre le solide blanc obtenu, on le lave avec trois portions de 25 ml d'eau distillée froide et on le sèche sous vide pendant 2 3/4 heures à 25 On recristallise 12,9 g du produit brut dans 360 ml d'éthanol à 50% pour obtenir 9,85 g d'un produit d'un point de fusion de 206,5-209°C.

Exemple 5

Acide 2,2'-[[2-[(3-bromo-4-méthylphényl)amino]-2-oxoéthyl]imino]bisacétique.

On prépare une bouillie de 4,78 g d'acide nitrilotriacétique dans 40 ml de pyridine sèche (que l'on sèche sur des tamis moléculaires) et on la chauffe à 50°C. On ajoute lentement 2,55 g d'anhydride acétique et on chauffe la solution à 100°C. Après

chauffage pendant 0,5 heure, on refroidit la solution à 42°C et on ajoute lentement 4,81 g de 3-bromo-4méthylaniline dans 5 ml de pyridine. On chauffe la solution à 100°C. Après chauffage pendant 2 heures, on refroidit le mélange réactionnel et on l'évapore dans un évaporateur rotatif. On dissout cette matière dans 75 ml d'hydroxyde de sodium à 10% et on l'extrait deux fois avec des portions de 50 ml de chlorure de méthylène. On dilue la portion aqueuse avec 100 ml d'eau distillée, on la neutralise à un pH de 3,2 avec du HCl concentré et on la refroidit pendant une nuit (environ 16 heures). On filtre le mélange réactionnel et on le lave avec de l'eau distillée froide. séchage sous vide à 60°C pendant 3 heures, on obtient 7.14 g d'un produit brut d'un point de fusion de 206-208°C. Par recristallisation dans 150 ml d'éthanol à 75%, on obtient 6,4 g d'un solide d'un point de fusion de 209-210°C.

Exemple 6

Formulations pour la formation de complexes avec du 20 technétium-99m.

Le tableau ci-après donne des exemples de formulations de composés de formule I avec du fluorure stanneux comme agent réducteur. On prépare ces formulations en dissolvant le coordinat dans de l'hydroxyde de sodium 0,46M pour obtenir une solution ayant un pH final d'environ 6 à 7,5. A cette solution, on ajoute 0,01 ml d'une solution de 70 mg de fluorure stanneux/ ml dans de l'acide chlorhydrique 6M et on porte le 30 volume à 5 ml avec de l'eau pour injection. Dans les formulations du tableau ci-après, le rapport molaire préféré entre le coordinat et l'étain est de 150:1.

5

10

15

	TABLEAU		
Coordinat	Concent	Concentration (mg/ml)	
	Coordinat	Fluorure	рН
		Scallifeda	
Acide 2,2'-[[2-[(3-bromo-2,4,6-	48,6	0,14	92,9
triméthylphényl)-amino]-2-oxo-			
$\verb \'ethy1 imino bisac\'etique $			
Acide 2,2'-[[2-[(3-bromo-	51,9	0,14	5,99
2,6-diéthyl-4-méthylphényl)-		•	
amino]-2-oxoéthy1]imino]bis-			
acétique	-		
Acide 2,2'-[[2-[(3-iodo-4-	50,4	0,14	7,55
méthylphényl)amino]-2-oxo-			
ulletthy $1]$ imino $]$ bisac $ullet$ tique			
Acide 2,2'-[[2-[(4-bromo-3-	44,6	0,14	5,96
méthy1phény1)amino]-2-oxo-			
éthyl]imino]bisacétique			
Acide 2,2'-[[2-[(3-bromo-4-	44,9	0,14	7,39
$m\acute{ ext{cthy1ph\'eny1}}$ amino]2-oxo-			
éthyl]imino]bisacétique			

REVENDICATIONS

1. Composé répondant à la formule :

ou un de ses sels hydrosolubles et pharmaceutiquement acceptables, formule dans laquelle:

10 R₁ et R₄ représentent chacun indépendamment l'un de l'autre un atome d'hydrogène, un groupe méthyle ou un groupe éthyle;

un des radicaux R_2 et R_3 est un groupe alkyle contenant 1 à 4 atomes de carbone, tandis que l'autre est un atome de brome ou d'iode; et

n est égal à 0, 1 ou 2.

15

25

2. Composé suivant la revendication 1 répondant à la formule :

ou un de ses sels hydrosolubles et pharmaceutiquement acceptables.

- 3. Composé suivant l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que R₁ et R₄ représentent tous deux le groupe méthyle.
- 4. Composé suivant l'une quelconque des revendications 1 à 3, ou un de ses sels hydrosolubles et pharmaceutiquement acceptables, caractérisé en ce qu'un des radicaux R₂ et R₃ est un groupe méthyle ou éthyle.
- 5. Composé suivant la revendication 1, à 35 savoir l'acide 2,2'-[[2-[(3-bromo-2,4,6-triméthyl-phényl)amino]-2-oxoéthyl]imino]bisacétique.

- 6. Composé suivant la revendication 1, à savoir l'acide 2,2'-[[2-[(3-bromo-2,6-diéthyl-4-méthylphényl)amino]-2-oxoéthyl]imino]bisacétique.
- 7. Composé suivant la revendication 1,

 à savoir l'acide 2,2'-[[2-[(3-iodo-4-méthylphényl)amino]-2-oxoéthyl]imino]bisacétique.
 - 8. Composé suivant la revendication 1, à savoir l'acide 2,2'-[[2-[(4-bromo-3-méthylphényl)-amino]-2-oxoéthyl]imino]bisacétique.
- 9. Composé suivant la revendication 1, à savoir l'acide 2,2'-[[2-[(3-bromo-4-méthylphényl)amino]-2-oxoéthyl]imino]bisacétique.
 - 10. Composition comprenant un agent réducteur stanneux et un composé suivant l'une quelconque des revendications 1 à 9.